

Formation initiale directrices et directeurs Ecole inclusive

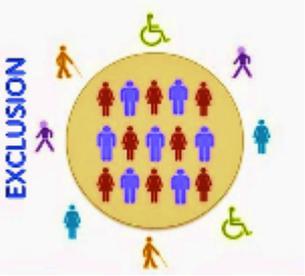
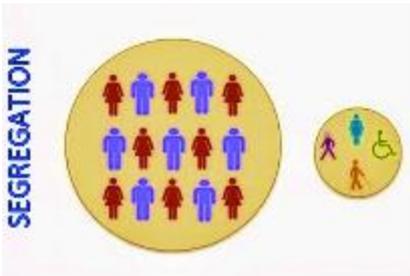
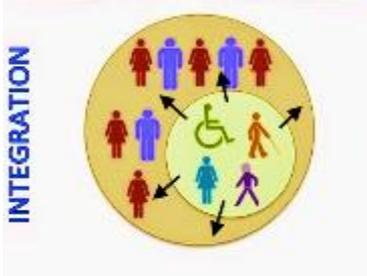



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Etapes dans la construction de l'École pour tous...

 <p>EXCLUSION</p>	 <p>SEGREGATION</p>	 <p>INTEGRATION</p>	 <p>INCLUSION</p>
<p>Début 19ème</p>	<p>Loi du 15 avril 1909 1956 Organisation par les annexes 24 des établissements spécialisés</p>	<p>Loi d'orientation 30 juin 1975 : droit à l'éducation</p>	<p>Loi du 11 février 2005 droit à la scolarisation Loi 2013 : Principe d'inclusion 2019 loi pour une école de la confiance et circulaire de rentrée</p>
<p>La différence fait peur</p>	<p>L'éducation est obligatoire depuis la loi Ferry</p>	<p>L'enfant est accueilli en classe ordinaire s'il en a le niveau</p>	<p>L'inscription à l'école est un droit pour tous</p>
<p>« On cache »</p>	<p>« Pour bien éduquer il faut séparer »</p>	<p>« C'est à l'élève de s'adapter à l'école »</p>	<p>« C'est à l'école de s'adapter aux besoins de l'élève »</p>

<p>Difficultés scolaires Ecole- collège</p>	<p>Troubles d'apprentissages Ecole-Collège -Lycée</p>	<p>Maladie grave / invalidante Ecole-Collège -Lycée</p>
<p>Grande difficulté scolaire Ecole- Collège</p>	<p>EBEP</p>	<p>Elève haut potentiel Ecole-Collège -Lycée</p>
<p>Décrochage scolaire Collège-Lycée</p>	<p>Allophones, familles itinérants et du voyage Ecole-Collège</p>	<p>Situation de handicap Ecole-Collège -Lycée</p>

Dispositifs pédagogiques

Dispositifs structurels

Difficultés scolaires

Ecole - collège

Dispositifs pédagogiques

- Pédagogie différenciée
- PPRE
- PROJET d'AIDE
- APC
- Aides aux devoirs / Soutien
- Vacances apprenantes – Stage de réussite
- AP, devoirs faits (collège)

Dispositifs structurels

- RASED



Grandes difficultés scolaires

Ecole- Collège

Dispositifs pédagogiques

- Pédagogie différenciée
- PPRE
- PROJET d'AIDE
- APC
- Aides aux devoirs / Soutien
- Vacances apprenantes – Stage de réussite
- AP, devoirs faits (collège)
- Groupe de besoins (collège)

Dispositifs structurels

- RASED
- SEGPA
- EREA



DECROCHAGE SCOLAIRE

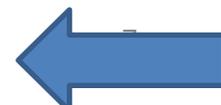
Collège Lycée

Dispositifs pédagogiques

- PPRE
- DEVOIRS FAITS
- PAFI parcours aménagé de formation initiale

Dispositifs structurels

- Dispositifs relais
- GPDS (groupe de prévention contre le décrochage scolaire)
- dispositifs et des "structures de retour à l'école" (SRE) tels que le "micro-lycée", ou le lycée "seconde chance »
- "plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs" (PSAD)
- MLDS Mission de lutte contre le décrochage scolaire
- Un numéro vert a été mis en place afin de répondre aux jeunes et à leurs familles : 0 800 122 500



Troubles des Apprentissages

Ecole – Collège- Lycée

Dispositifs pédagogiques

- Pédagogie différenciée
- PAP

Dispositifs structurels

- RASED
- Médecin éducation nationale



Allophones –familles itinérantes et du voyage

Ecole – Collège- Lycée

Dispositifs pédagogiques

- Pédagogie différenciée
- PPRE
- APC

Dispositifs structurels

- UPE2A
- CASNAV



Maladie graves / invalidantes

Ecole – Collège- Lycée

Dispositifs pédagogiques

- PAI

Dispositifs structurels

- CMS
- PMI
- APADHE
- CNED



Elève Haut Potentiel

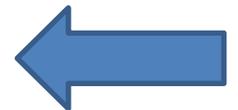
Ecole – Collège- Lycée

Dispositifs pédagogiques

- PPRE

Dispositifs structurels

- PSY EN
- Référent EHPI
- Dispositif EHP : collège



SITUATION DE HANDICAP

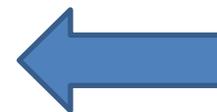
Ecole – Collège- Lycée

Dispositifs pédagogiques

- Pédagogie différenciée
- GEVASCO
- PPS
- MOPPS
- Accompagnement AESH
- PAOA (programmation adaptée des objectifs d'apprentissage)
- Matériel pédagogique adapté

Dispositifs structurels

- ULIS
- SEGPA
- UEEA, UEMA, DAR
- UE et/ou UEE (ITEP, IME, IMPRO, IEM,...)
- SESSAD



<p>Difficultés scolaires Ecole - collège</p> <p>Dispositifs pédagogiques : Pédagogie différenciée, PPRE, Projet d'aide, APC--Aide aux devoirs/soutien-Stage réussite, vacances apprenantes – AP - devoirs faits (collège)</p> <p>Dispositifs structurels : RASED</p>	<p>Troubles d'apprentissages Ecole-Collège –Lycée</p> <p>Dispositifs pédagogiques : PAP</p> <p>Dispositifs structurels : Rased, médecin éducation national,</p>	<p>Maladie grave / invalidante Ecole-Collège –Lycée</p> <p>Dispositifs pédagogiques : PAI</p> <p>Dispositifs structurels : CMC- PMI APADHE, CNED</p>
<p>Grande difficulté scolaire Ecole- Collège</p> <p>Dispositifs pédagogiques : PPRE</p> <p>Dispositifs structurels : RASED - SEGPA-EREA</p>	<h1>EBEP</h1>	<p>Elève haut potentiel Ecole-Collège –Lycée</p> <p>Dispositifs pédagogiques : PPRE</p> <p>Dispositifs structurels : PSY EN - Référent HEPI</p> <p>Classe EHP : collège</p>
<p>Décrochage scolaire Collège-Lycée</p> <p>Dispositifs pédagogiques : PPRE - DEVOIRS FAITS</p> <p>Dispositifs structurels : dispositif relais- GPDS – SRE- MLDS – Numéro vert</p>	<p>Allophones, familles itinérants et du voyage Ecole-Collège</p> <p>Dispositifs pédagogiques : PPRE - APC</p> <p>Dispositifs structurels : UPE2A, CASNAV</p>	<p>Situation de handicap Ecole-Collège –Lycée</p> <p>Dispositifs pédagogiques : PPS, MOPPS, GEVASCO, AESH, PAOA, MAT ADAPTE</p> <p>Dispositifs structurels : Ulis, UE, UEEA, UEMA, DAR, SESSAD, ITEP, IME, IMPRO, MDPH</p>

Le site ASH 38



Bienvenue sur le site ASH 38,

un espace au service de l'école inclusive en Isère.



Ce site s'adresse à **tous les partenaires engagés dans le parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap** en Isère.

Il met à disposition des **outils pratiques**, des **repères clairs** et les **procédures utiles** pour accompagner les équipes au quotidien.

Derrière chaque parcours singulier, il y a une équipe mobilisée pour accompagner l'élève dans toutes ses dimensions.



Une boîte à outils pour les directeurs



Navigation bar: L'ASH en Isère, Dossiers et démarches, Direction d'école, Enseignants, AESH, Liens

Menu items: Fonctionnement de l'école, Pilotage Pédagogique, Relations avec les partenaires

Text: Bienvenue sur l'ASH 38, un espace au service de la Direction d'école inclusive en Isère.

Un point de départ : le Décret du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école

Missions :

- fonctionnement de l'école ;
- pilotage pédagogique de l'école ;
- relations avec les partenaires de l'école

Boite à outils - la démarche

- Un point de départ : le Décret du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école

Missions : fonctionnement de l'école ; pilotage pédagogique de l'école ; relations avec les partenaires de l'école

- Un outil pour chaque aspect des missions du directeurs
- Liste non exhaustive
- Comme tout outil ...

EBEP et rôle du directeur



ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

ASH 38

paramètres & accessibilité

Accueil

L'ASH en Isère ▾ Dossiers et démarches ▾ Direction d'école ▾ Enseignants ▾ AESH Liens ▾

Contacts ASH38
Structures et dispositifs de l'ASH 38

Missions relatives au fonctionnement de l'école

Gérer l'admission, l'accueil, la surveillance, le suivi de l'assiduité .

- 👉 [Faire passerelle avec l'équipe précédente.](#)
- 👉 [Classe externalisée et scolarité partagée.](#)

Gérer les relations avec les familles.

- 👉 [Être l'interlocuteur privilégié des familles pour toute question liée à l'inclusion.](#)

Faire respecter le règlement intérieur.

- 👉 [Contrat de l'élève, sanctions et réparation](#)

Répartir les moyens d'enseignement

- 👉 [Gestion des AESH](#) : répartition selon les notifications MDPH et les besoins identifiés, gestion des absences, Intégrer les AESH dans la vie de l'école (réunions d'équipe, temps d'échange, communication)
- 👉 Collaborer avec l'IEN et [les PIAL pour ajuster les moyens.](#)

EBEP et rôle du directeur

The screenshot shows a website interface with a teal header containing navigation links: 'L'ASH en Isère', 'Dossiers et démarches', 'Direction d'école', 'Enseignants', 'AESH', and 'Liens'. Below the header, the breadcrumb 'Accueil / Direction d'école' is visible. The main heading is 'Missions relatives au pilotage pédagogique'. The content is organized into several light blue boxes:

- Conduire le projet pédagogique, assurer la continuité des apprentissages.**
 - ☛ Suivi des élèves à besoins éducatifs particulier : [Le Livret de Parcours Inclusif \(LPI\)](#)
- Coordination de l'équipe**
 - ☛ [Créer une culture d'école inclusive : conseils des maitres dédiés, temps d'échanges sur les pratiques, mutualisation d'outils et de réussites.](#)
- Organiser la coopération entre l'ensemble des professeurs, les autres personnels éducatifs de l'école et les intervenants extérieurs au sein de l'école.**
 - ☛ [Collaborer avec la circonscription et la circonscription ASH](#)
 - ☛ [Collaborer avec les Enseignants référents](#)
 - ☛ [Collaborer avec les Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation \(EMAS\)](#)
 - ☛ [Collaborer avec les équipes de soins, les SESSAD, CMP, etc.](#)

EBEP et rôle du directeur

Accueil / Direction d'école

Missions relatives aux relations avec les partenaires

Représenter l'école auprès des collectivités

👉 Représenter l'école dans les **réunions avec les collectivités territoriales** sur l'accessibilité et les aménagements matériels.



[Le PRHEJI](#) a pour vocation de **favoriser et développer l'accueil en milieu ordinaire** des enfants et adolescents en situation de handicap (0-18 ans) dans les structures : crèches, périscolaire, accueils de loisirs, séjours de vacances, etc.

Il vise à lever les obstacles à l'inclusion en déployant des actions de :

- Sensibilisation et formation des équipes ;
- Accompagnement des familles ;
- Mise en réseau des professionnels ;
- Observation et conseil sur site ;
- Veille informationnelle et juridique.

[Retrouvez la plaquette ici](#)

Circonscription GRENOBLE ASH SUD ISÈRE

Le pilotage pédagogique et EBEP

- Assurer le suivi du parcours de tous les élèves de l'école en prenant en compte leurs antécédents et leurs besoins particuliers
- Veiller à l'inclusion des élèves en situation de handicap et à la mise en œuvre du projet personnalisé

Pour chaque situation d'EBEP :

- Quelle action de votre part ?
- Quels interlocuteurs ?
- Quelle formalisation ?

=> En appui de la boîte à outils

Piloter le suivi des EBEP

Réunion de pré-rentrée – Préparation en amont

- Collecter les informations essentielles sur les élèves : bilans de fin de cycle 1, aménagements déjà mis en place, bilans médicaux ou psychologiques...
- Identifier les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), les dispositifs existants (PPRE, PAP, MOPPS...), ainsi que les situations spécifiques (élèves victimes de harcèlement, protocoles de crise en cours).
- Recenser les AESH affectés et organiser une première réunion de coordination avec eux dès la rentrée.
- Déterminer rapidement les réunions à organiser avec les familles pour coconstruire les dispositifs d'accompagnement.

Conseil de cycle/maitres sur les EBEP à planifier dont un post évaluations nationales

- Réactualiser ou élaborer les documents de suivi : PPRE, MOPPS, PAP, PPS.
- Planifier les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et les stages de réussite en lien avec les besoins repérés.
- Réserver un temps spécifique (environ 20 minutes) au sein du conseil de maitres pour analyser la situation de 2 à 3 élèves EBEP.

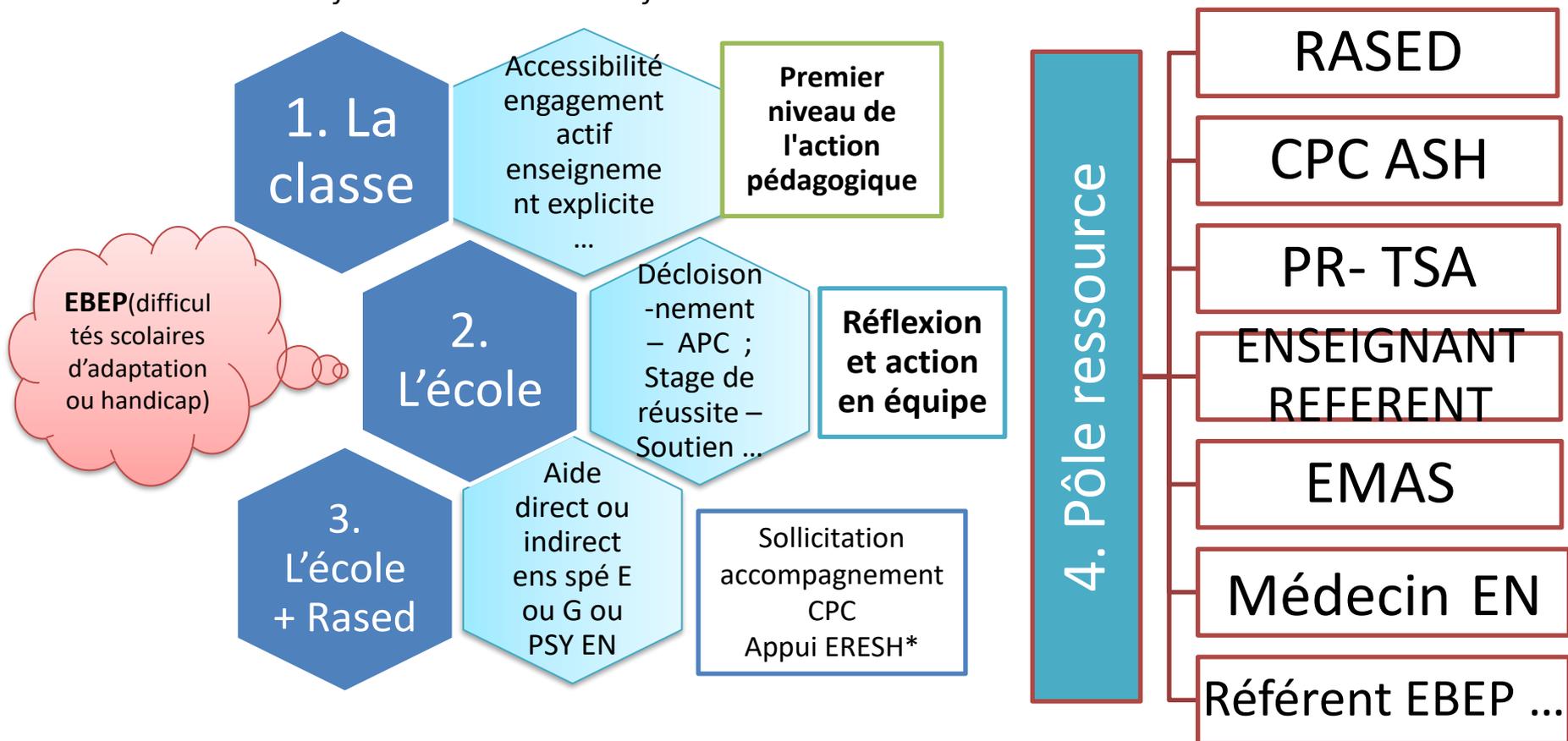
Piloter le suivi des EBEP

Outils et organisation du suivi

- Mettre en place un outil de suivi global (tableau de bord partagé) permettant de visualiser les dispositifs en place, les échéances et les actions prévues.
- Constituer des dossiers de suivi numériques pour chaque élève EBEP, centralisés sur une plateforme sécurisée (ex. Nextcloud), avec accès régulé via LPI (Livret Personnel de l'Élève).
- Mettre en place un calendrier annuel des réunions de suivi (équipes éducatives, ESS, bilans PPRE...), en concertation avec les enseignants, les AESH, et les familles.

Le pôle ressource [circulaire](#) n° 2014-107 du 18-8-2014

« Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école. L'objectif de tous les professionnels mobilisés dans ce cadre est de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves. »



ERESH enseignant référent enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés pour les élèves en situation de handicap.



Sur le site ASH 38

<https://ash38.web.ac-grenoble.fr/les-eleves-avec-tsa>

Professeur Ressource TSA - Trouble du Spectre de l'Autisme : coordonnées et procédure de saisine

Coordonnées des professeurs ressources TSA

Circonscription ASH nord-Isère :
Amandine Michel
ressourceTSA38NORD@ac-grenoble.fr

Coordonnées PR TSA
Circonscription ASH sud-Isère :
ressourceTSA38SUD@ac-grenoble.fr
04 76 74 78 61

Qui ?

- Pour tout **enseignant** de l'Isère du premier ou du second degré,
- concerné par la scolarisation d'élèves avec Troubles du Spectre de l'Autisme,
- en appui des équipes pédagogiques et des équipes de circonscription,
- en partenariat avec les pôles ressources, les services médico-sociaux et hospitaliers, les praticiens libéraux,
- en lien avec les familles.

Coordonnées des professeurs ressources TSA

Missions et procédure de demande

Comment ?

Par le biais d'une demande auprès de l'inspecteur de circonscription ou du chef d'établissement :

[demande_accompagnement_1er_degre_2023_2024.pdf](#)
[Demande accompagnement 2nd degré.pdf](#)

Interventions possibles sous forme :

- d'entretiens
- d'échanges téléphoniques
- d'observations en classe
- d'envoi de ressources
- de rencontres avec les différents partenaires...

Demande accompagnement 1^{er} ou 2nd degré

Quelles missions?

Conseiller et accompagner les personnels.

Intervenir dans le cadre de la formation.

Co-construire des ressources pour l'accessibilité des apprentissages.



Sur le site ASH 38

<https://ash38.web.ac-grenoble.fr/lash-en-isere/emas-presentation-et-procedure-de-saisine>

NOS SECTEURS D'INTERVENTION

AFIPH : Bourgoin-Jallieu 1, Bourgoin-Jallieu 2, Pont de Chéruy et Tour du Pin

APAJH 38 : Vienne 1, Vienne 2 et Bourgoin Jallieu 5

APF France handicap : Hièvre Valloire, Saint Marcellin et Voiron 1, Voiron 2, Voiron 3 et Vercors.

EPISEAH : Grenoble 3, Grenoble 4 et Grenoble Montagne

MFI : Grenoble 1, Grenoble 2 et Fontaine

Sauvegarde de l'Isère : le Haut Grésivaudan, Grenoble 5 et Saint Martin d'Hères



Flyer de présentation par EMAS

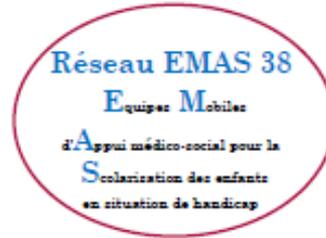
NOTRE RESEAU



7 EMAS en Isère qui coordonnent leurs actions et mettent en commun les différents ressources dont elles disposent.

Un réseau d'établissements et d'acteurs du secteur médico-social.

NOS PARTENAIRES



Coopérer pour réussir : des EMAS multi-partenariales en réseau au service des professionnels de l'école inclusive

Renforcer l'école inclusive

Soutenir les professionnels Education Nationale

Sensibiliser et conseiller les professionnels

Sécuriser les parcours et prévenir les ruptures

Conseiller l'équipe pluridisciplinaire de la MDA

Informations et fiche de saisines

[flyer_emas_mfi.pdf](#)

[flyer_emas_sauvegarde.pdf](#)

[flyer_emas_afiph.pdf](#)

[flyer_emas_apajh_38.pdf](#)

[flyer_emas_-_sauvegarde_isere_1.pdf](#)

[plaquette_commune_reseau_emas_38_v2.pdf](#)

[fiche_de_saisine_emas_1er_degre_vf.pdf](#)

[fiche_de_saisine_second_degre_vf.pdf](#)

Fiche de saisine 1^{er} ou 2nd degré

Ressources

- Site ASH 38 <https://ash38.web.ac-grenoble.fr/>
- Site école inclusive – académie de Grenoble <https://ecole-inclusive.web.ac-grenoble.fr/>
- LPI = <https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>
- Cap école inclusive = <https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>

Ressources

- **MOPPS** = Document de mise en œuvre du Projet personnalisé de scolarisation [Circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016](#)
- **Guide AESH** = <https://ecole-inclusive.web.ac-grenoble.fr/accueillir-un-eleve-en-situation-de-handicap/entretiens-avec-les-familles>
- **APADHE** <https://ecole-inclusive.web.ac-grenoble.fr/modalites-de-scolarisation/accompagnement-pedagogique-domicile-lhopital-ou-lecole>
- **Haut potentiel et** la personnalisation des parcours : <https://eduscol.education.fr/1188/ressources-pour-la-personnalisation-des-parcours-des-eleves-haut-potentiel>
- **CASNAV** centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) <https://casnav.web.ac-grenoble.fr/missions-0>